

L'ESSENTIEL À RETENIR



DROIT D'AUTEUR

Toute personne créant une œuvre originale, c'est-à-dire une production de l'esprit fixée sur un support matériel (≠ idée) est considérée comme son auteur.

A ce titre, elle dispose de deux types de droits :

- Les **droits moraux**, perpétuels et inaliénables, qui assurent le respect de l'intégrité de l'œuvre et la reconnaissance de paternité de l'auteur

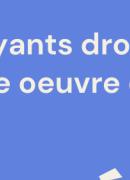


- Les **droits patrimoniaux**, cessibles, qui assurent le monopole de l'exploitation de l'œuvre pour une durée allant jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur

Quelques **exceptions** autorisent l'utilisation de l'œuvre, sans l'accord préalable de l'auteur. La mention de paternité reste obligatoire.



Analyse,
courte citation



Parodie,
pastiche, caricature



Exception
pédagogique

Sans l'accord explicite des ayants droits, et en dehors des exceptions réglementées, l'utilisation d'une œuvre constitue un délit de contrefaçon.

EXCEPTION PÉDAGOGIQUE

- incorporée dans un travail pédagogique, à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement de l'année en cours
- destinée exclusivement au public concerné par l'acte d'enseignement, en présence ou via l'authentification en ligne
- compensée par une rémunération selon les accords sectoriels
- extrait** : partie ou fragment d'une œuvre d'ampleur raisonnable et non substituable à la création dans son ensemble

LIVRES

- En classe** : diffusion en intégralité
Limite de 10% si distribution de photocopies
- Sur l'ENT** : reproduction d'extraits
(intégralité si œuvre courte ; ex : poème)



- ### PÉRIODIQUES
- En classe** : diffusion en intégralité
Limite de 30% si distribution de photocopies
 - Sur l'ENT** : reproduction d'extraits
(intégralité si œuvre courte ; ex : article)

IMAGES FIXES

- En classe** : diffusion en intégralité
- Sur l'ENT** : reproduction en intégralité dans la limite de 20 images par support



MANUELS

- En classe** : diffusion de 10% du manuel
- Sur l'ENT** : reproduction de 10% du manuel

PARTITIONS

- En classe** : diffusion de 10% de la partition
- Sur l'ENT** : reproduction de 10% de la partition



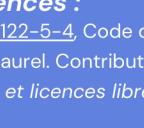
FILM VIDÉO

- En classe** : diffusion en intégralité si enregistrement via les chaînes gratuites ; représentation de 10 % dans la limite de 6 min autrement (DVD standard, VOD, VADA)
- Sur l'ENT** : reproduction de 10 % dans la limite de 6 min

Références :

Article L122-5-4, Code de la Propriété Intellectuelle

Lionel Maurel. Contributions : UTC, Kelis, Unisciel, Mission Numérique. Contenus numériques : droit d'auteur et licences libres, 23 novembre 2016, <https://stph.scenari-community.org/lndaco/da.html>



RESSOURCES DU WEB

- Nécessite l'autorisation préalable, sauf si mention contraire dans les CGU